



Saisie de véhicule et surendettement

Par **Morgane savala**, le **23/03/2017** à **17:58**

Bonjour

Je souhaiterais savoir si quelqu'un peut me renseigner

Je pense à constituer un dossier de surendettement avant que ma situation ne s'aggrave trop

Je possède un véhicule est-ce qu'après l'acceptation du dossier on peut me saisir la voiture ?

Elle est payée à crédit mais je ne commence le crédit que le mois prochain

Merci de votre réponse